



## Communiqué

Pour diffusion immédiate, mardi 22 novembre 2022, 10h30

# Un nouveau fonds pour aider les entrepreneurs pour le lancement d'une première entreprise

**Gaspé, 22 novembre 2022** – La Caisse Desjardins de la Pointe-de-la-Gaspésie et la Ville de Gaspé annoncent aujourd'hui la mise en place du **Fonds Première entreprise de la Pointe-de-la-Gaspésie** dans lesquelles elles investiront chacune un montant de 100 000 \$. Ce Fonds aura pour objectif de soutenir financièrement des projets de démarrage, de relève, d'acquisition ou de développement d'une toute première entreprise en offrant une contribution remboursable sur l'honneur de 8 000 \$ aux nouveaux entrepreneurs de 18 ans et plus.

Pour ses trois premières années, le Fonds souhaite stimuler le démarrage d'une trentaine d'entreprises et la création d'une cinquantaine d'emplois dans la Ville de Gaspé et de la municipalité de Cloridorme, ce qui correspond au territoire de la Caisse Desjardins de la Pointe-de-la-Gaspésie.

*« Notre Caisse a pour mission le bien-être de notre milieu par sa croissance et sa vitalité. Ce nouveau fonds nous permettra de stimuler l'entrepreneuriat sur notre territoire en plus de contribuer à la pérennisation de notre tissu d'entreprises dont plusieurs seront à relever au cours des prochaines années, sans oublier la création de nouvelles entreprises liées à l'évolution de notre économie », mentionne le président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de la Pointe-de-la-Gaspésie, monsieur Serge Cassivi, qui tient à remercier la Ville de Gaspé et les autres partenaires d'avoir soutenu le projet.*

L'aide consentie pourra servir de levier financier afin de faciliter l'accès à d'autres sources de financement comme un prêt conventionnel d'une institution financière, une subvention, une mise de fonds ou un autre type de capital d'appoint.

*« Le démarrage d'une entreprise ou la reprise d'entreprises existantes posent plusieurs défis pour les entrepreneurs. Pourtant, l'entrepreneuriat local est l'une des formes de développement économique les plus probants pour nos territoires. Des leviers existent, mais lever une mise de fonds initiale s'avère souvent difficile, privant le milieu de projets répondant à nos besoins.*

*Nous avons déjà voulu mettre ce type de fonds en place en 2019, une ardeur freinée par la pandémie. Lorsque Desjardins nous a proposé un projet multipartite bonifiant ce qu'on avait imaginé, nous avons obtenu l'aval du Conseil et nous y injecterons ainsi 100 000 \$ sur les trois prochaines années, à même nos enveloppes de développement économique. Une façon innovante de soutenir le développement et la diversification de notre économie », indique le maire de la Ville de Gaspé, monsieur Daniel Côté.*

L'enveloppe de départ de 200 000 \$ sera bonifiée par une somme de 10 000 \$ amassée au début des années 2010 par le Fonds Investissement pour le développement des entreprises locales de La MRC de La Côte-de-Gaspé (FIDEL), ainsi qu'une contribution de 5 000 \$ de la municipalité de Cloridorme.

### **Les projets bonifiés par la présence d'un mentor**

Les promoteurs pourront se voir accorder une bonification de 2 000 \$ supplémentaire si une démarche est entreprise avec une ou un mentor de la cellule du Réseau Mentorat de La Côte-de-Gaspé.

*« L'importance du mentor dans le support aux nouveaux entrepreneurs n'est plus à démontrer. Le fait de se confier à un entrepreneur ayant un parcours entrepreneurial riche d'expérience permet au mentoré d'entrevoir différentes options pour cheminer dans leurs décisions. Ils peuvent ainsi aller plus loin, plus vite en faisant moins d'erreur. Les entrepreneurs qui comptent sur un mentor ont beaucoup plus de chances de franchir le cap des 5 années d'existence », mentionne monsieur Alban Arsenault, mentor et l'un des instigateurs du fonds FIDEL.*

Les partenaires du projet souhaitent doubler l'enveloppe du fonds avec des contributions en provenance des entreprises et des particuliers. D'ailleurs, une campagne de souscription sera lancée sous peu sous la présidence d'honneur des quatre propriétaires du Chantier naval Forillon : Jean-David Samuel, Jean-Daniel Minville, Jean-Nil Poirier-Morissette et Pierre-Émile Côté. Ceux-ci ont accepté d'investir chacun 5 000 \$ dans le fonds.

*« Il peut être très difficile de lancer une entreprise lorsque l'on a très peu de mise de fonds et que l'on ne peut compter sur le soutien de proches fortunés. Le Fonds Première entreprise, c'est un peu comme un grand-parent qui te remet de l'argent pour lancer ton projet d'affaires et qui compte bien, si tu réussis, que tu aides à ton tour d'autres membres de ta famille par la suite. Il y a assez de défis reliés à l'entrepreneuriat, l'argent ne devrait pas être un frein au développement des bonnes idées », mentionne Jean-David Samuel, président-directeur général du chantier naval Forillon, fier de pouvoir contribuer à la campagne de souscription.*

#### **Faits saillants du Fonds Première entreprise de la Pointe-la-Gaspésie**

- Pour les entrepreneurs et entrepreneures de 18 ans et plus de Gaspé et de Cloridorme
- Pour une toute première entreprise
- Une contribution sur l'honneur de 8 000 \$, bonifiée de 2 000 \$ si adhésion au mentorat
- Aide pouvant aller jusqu'à 20 000 \$ par projet pour deux promoteurs ou plus
- Congé de remboursement les deux premières années
- Prêt remboursable sur 5 ou 6 ans par la suite
- Pas de frais d'intérêt, seulement frais de gestion de 3 % du solde à la date d'anniversaire

La Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de Gaspé sera responsable de la gestion du Fonds. Le formulaire d'applications au Fonds sera disponible à compter de la mi-décembre sur le site web de la SADC de Gaspé ([www.sadcgaspe.com](http://www.sadcgaspe.com)), de la MRC de La Côte-de-Gaspé ([www.cotedegaspe.ca](http://www.cotedegaspe.ca)) ou auprès des conseillers des deux organisations.

-30-

Source : Dave Lavoie, directeur général  
SADC de Gaspé  
418-360-4386

Entrevues : Denis Lévesque, directeur général  
Caisse Desjardins de la Pointe-de-la-Gaspésie  
418-368-5555 poste 7215222

Daniel Côté, maire  
Ville de Gaspé  
418-368-2104 poste 8503